

COP Auvergne-Rhône-Alpes

Territorialisation de la transition écologique sur le département du Cantal

Réunion départementale n°2 de concertation - 7 mai 2024

Ouverture de séance par
Mr Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal
XXXXXX (région)

Mot d'accueil

Ordre du jour

- Quelques rappels
 - *Pourquoi il est urgent d'agir ?*
 - *La planification écologique et sa démarche de territorialisation*
 - *les leviers d'action*
- Concertations locales et régionales
- Les défis identifiés par secteur
- Débat sur les priorités départementales
- Conclusion et Prochaines étapes

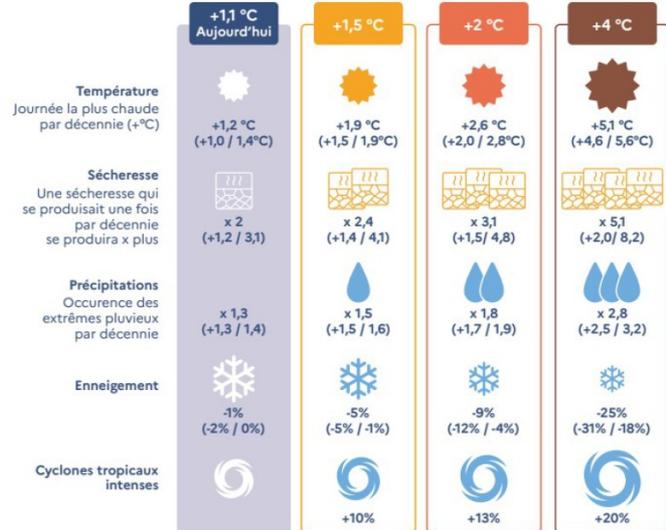
Quelques rappels Pourquoi il est urgent d'agir ?

Un constat partagé sur :

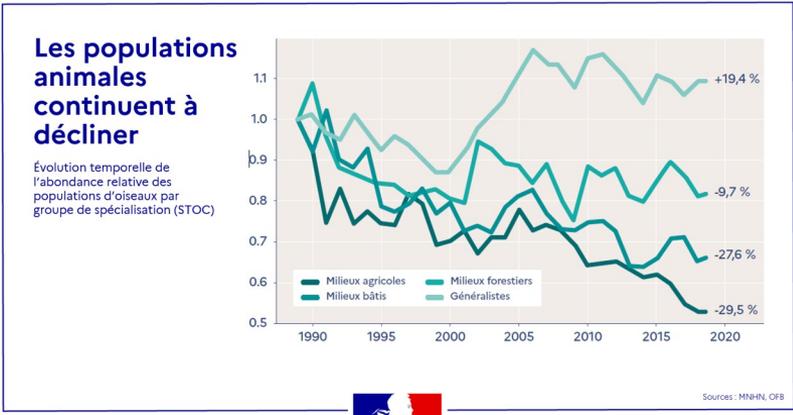
- **Un dérèglement climatique plus prégnant,** qui se traduit au travers :

- de pics de chaleur et des évènements,
- de sécheresse plus intenses et plus fréquentes,
- d'évènements extrêmes (vents, précipitations) plus récurrents,
- une couverture neigeuse plus sensible et plus courte,
- un déplacement géographique et en altitude des secteurs climatiques

- **le constat de dégradation mondiale de la biodiversité** s'applique aussi en France



Infographie Météo-France, selon GIEC



Quelques rappels Pourquoi il est urgent d'agir ?

ÉVITER L'INGÉRABLE et GÉRER L'INÉVITABLE

Si des efforts ou évolutions ont déjà été engagés, face aux urgences climatique, énergétique et environnementale

nous devons aujourd'hui
accélérer sur la mise en œuvre de nos actions :

- **d'atténuation** des effets du changement climatique :

- sur la **réduction des émissions GES**
- sur la **préservation de nos ressources** et la promotion d'une utilisation durable
- la **réduction des pollutions et des sols,**
- la **réduction de la pression**
et la restauration de la biodiversité

- **d'adaptation** aux conséquences déjà certaines,

- sur la **diminution de la vulnérabilité** des territoires
- sur la **limitation des risques** économiques et sociaux

Émission de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité
Chiffres de l'année 2021 en million sde tonnes équivalent CO₂



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

**Faire davantage
en 7 ans que ce
nous avons fait
ces 33 dernières
années**



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



**S'ADAPTER
A + 4 °C D'ICI
2100**

**Se préparer à
des étés qui
pourraient être
en moyenne 5
°C plus chauds
par rapport à
1900**

A l'échelle nationale

Quelques rappels La planification écologique
et sa démarche de territorialisation

Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



Un plan complet,

qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité**, **gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique

Un plan collectif,

qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien des Français et des spécificités de chaque territoire,

Un plan cohérent

avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté, car il va permettre de **créer des emplois** dans tous les domaines de la décarbonation, contribuer à notre croissance économique, permettre de **réduire nos dépendances aux énergies fossiles** importées et d'**implanter de nouvelles productions** sur notre sol

Un plan concret,

qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP



Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

Un enjeu d'appropriation

au niveau territorial, de la nécessité de la décarbonation, de la préservation de la biodiversité et de la gestion des ressources au regard de l'impact spécifique à chaque territoire

Un enjeu d'harmonisation

des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un enjeu de massification des actions

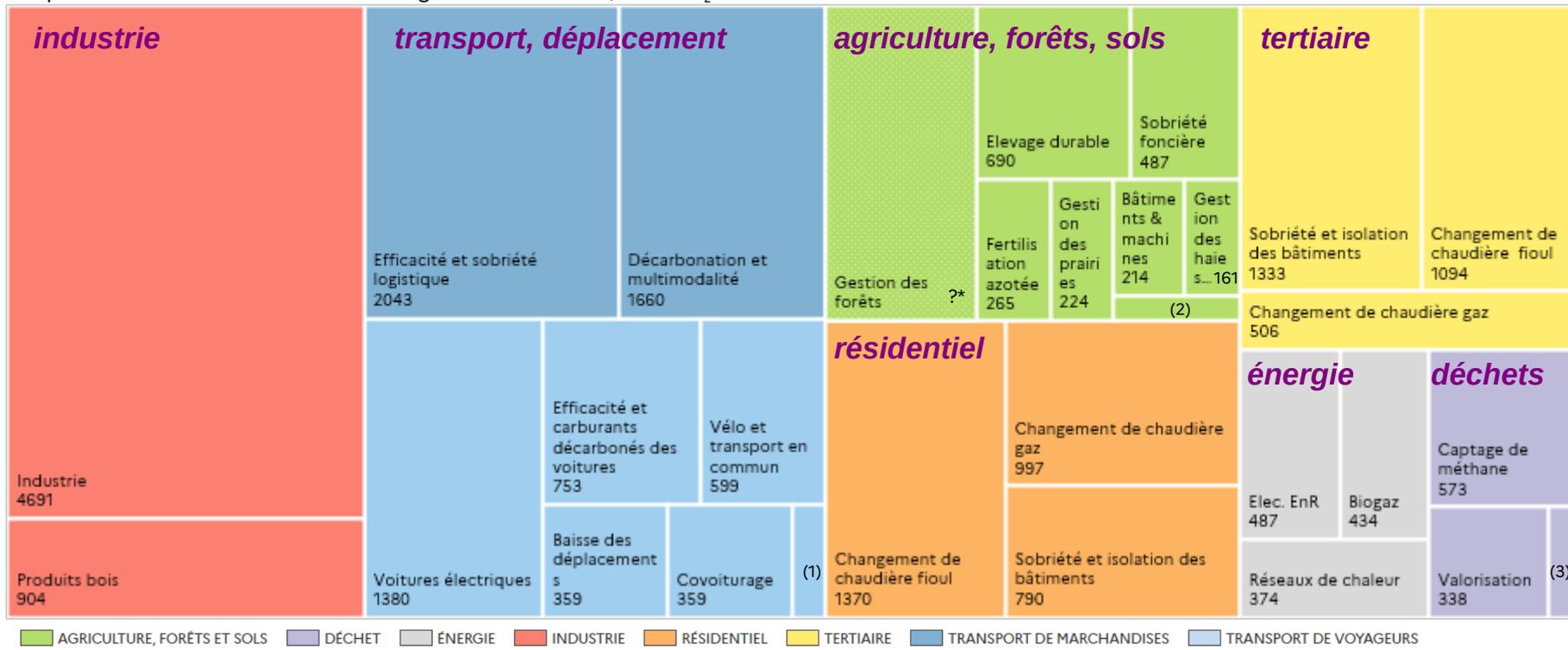
à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

Un enjeu de priorisation

des chantiers à horizon 2030 pour assurer une efficacité de l'action collective et de chacun

1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteurs en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

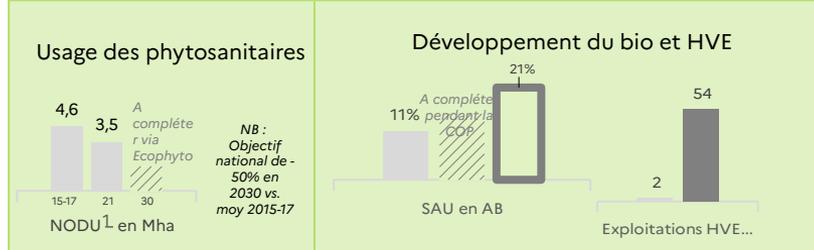
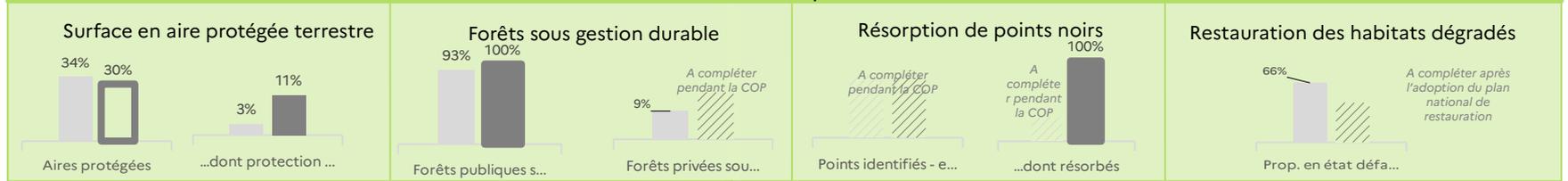


(1) Bus et cars décarbonés : 97 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 82 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets: 67 ktCO₂e.

*Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

2| Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

Préservation des espaces naturels



Economie circulaire



Alimentation



Ressource en eau



■ Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22) ■ Objectif régionalisé indicatif à 2030 □ Objectif national ou supra-régional

Ordre du jour

- Quelques rappels
 - *Pourquoi il est urgent d'agir ?*
 - *La planification écologique et sa démarche de territorialisation*
 - *les leviers d'action*
- **Concertations locales et régionales**
- Les défis identifiés par secteur
- Débat sur les priorités départementales
- Conclusion et Prochaines étapes

Les 4 étapes de la COP régionale AuRA



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE 2023 DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT



CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ÉCHELLE
INFRAREGIONALE



ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
RÉGIONALE 2030

Questionnaires |

- Sincères remerciements à l'ensemble des contributeurs
 - Le questionnaire a permis
 - de recueillir le ressenti sur :
 - ✓ Le **niveau de pertinence** de chaque levier sur la planification écologique
 - ✓ Le **niveau de contribution de chaque acteur** à hauteur de l'enjeu du levier
 - ✓ Le ressenti sur le **niveau de contribution de l'ensemble des acteurs** (Etat, collectivités, entreprises, citoyens) à hauteur de l'enjeu du levier
 - de recenser les actions menées pour chaque levier, pour chaque territoire
 - ➔ **Etablissement de fiches de synthèses et de cartographies** par levier à l'échelle de la région AuRA
-

Une forte mobilisation autour de la COP

Présentation des acteurs ayant partagé une ou plusieurs actions pour la COP



L'ensemble des retours sont versés au fur et à mesure de leur arrivée aux GT régionaux et départementaux.

Transversal

Bâtiments

Agriculture

Industrie

Biodiversité
et ress. Nat.

Energie et
déchets

Transports

Forêts

Questionnaires et Groupes de Travail |

Contributions au travers des questionnaires et des groupes de travail pour débattre sur l'ensemble des leviers de la planification écologique

GT Transport

Transport de voyageurs

- Véhicules électriques
- Bus et cars décarbonés
- Réduction du besoin de déplacements
- Covoiturage
- Vélo
- Transport en commun
- Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

Transport de marchandises

- Fret décarboné et multimodalité
- Efficacité et sobriété logistique

GT Bâtiments

Bâtiments

- Rénovation dans le tertiaire
- Rénovation dans le résidentiel

GT Energie Dechets

Energie

- Electricité renouvelable
- Biogaz
- Réseaux de chaleur décarbonés

GT industrie

Industrie

- Décarbonation des sites industriels
- Produits bois

leviers

leviers

GT Agriculture, alimentation, forêt

- Changements de pratiques de fertilisation azotée
- Elevage durable
- Bâtiments & Machines agricoles
- Gestion des haies
- Gestion des prairies
- Pratiques stockantes
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
- Agriculture biologique et de HVE
- Bouclage biomasse
- Loi Egalim / Climat et Résilience

GT Biodiv & ressources nat.

- Sobriété foncière
- Gestion des puits forestiers
- Forêts sous gestion durable
- Points noirs prioritaires de continuité écologique
- Surface en aire protégée
- Restauration des habitats naturels

Eau

- Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
- Protection des zones de captage d'eau
- Désimperméabilisation des sols

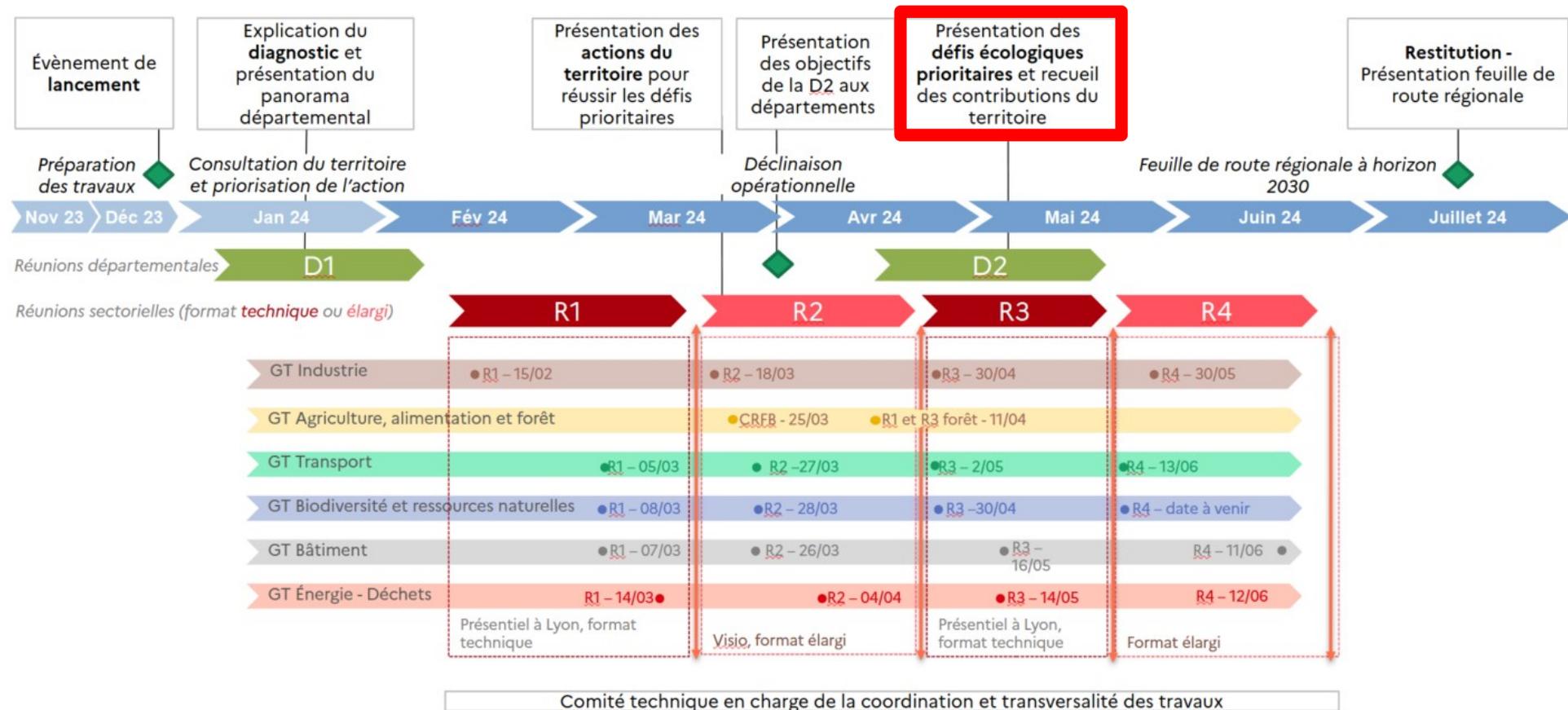
Déchets

- Captage de méthane dans les ISDND
- Valorisation matière des déchets
- Prévention des déchets
- Mise en décharge
- Taux de collecte

GT Agriculture, alimentation, forêt

GT Biodiv & ressources nat.

Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions

5 minutes 

Ordre du jour

- Quelques rappels
 - *Pourquoi il est urgent d'agir ?*
 - *La planification écologique et sa démarche de territorialisation*
 - *les leviers d'action*
- Synthèse des retours des acteurs
- **Les défis identifiés par secteur**
- Débat sur les priorités départementales
- Conclusion et Prochaines étapes

**Près de 26 défis thématiques AuRA
ont déjà été identifiés à ce jour
par les groupes de travail**

COP Auvergne-Rhône-Alpes – Synthèse des défis formulés

Bâtiments

1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre **80 000 logements rénovés** par an et réduire de **15%** les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030
2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour réduire de **30%** les consommations énergétiques du parc tertiaire d'ici 2030
3. Construire et rénover avec exemplarité
4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière

Transport

1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de **10% d'ici à 2030**
2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour **réduire de 15%** l'utilisation de la voiture individuelle
3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment **15% de véhicules électriques légers en 2030**
4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour **réduire de 10%** le transport routier de marchandises
5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules **en optimisant le couple technologie/usage** pour le transport de marchandises

Energie

1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des **objectifs nationaux** de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique
2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie et les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des **objectifs nationaux** de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique
3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions EnR

COP Auvergne-Rhône-Alpes – Synthèse des défis formulés

Déchets

4. Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement, pour atteindre notamment **-50%** de déchets enfouis entre 2010 et 2025
5. Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique
6. Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises en région pour développer l'économie circulaire
7. Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux

Industrie

1. Renforcer l'accompagnement des **90 sites régionaux** les plus émetteurs de gaz à effet de serre en région AURA pour atteindre une réduction de 40% des émissions entre 2019 et 2030
2. Mobiliser **toutes** les TPE, PME et ETI industrielles en région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation
3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local

Biodiversité

1. Couvrir **4%** du territoire en région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030
2. Résorber **100% des principaux obstacles** à la libre circulation des espèces d'ici 2030
3. Identifier et mettre en place un projet de restauration écologique ou de renaturation dans **100% des intercommunalités** en région

Ressources naturelles (eau et foncier)

4. Coconstruire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur **chaque bassin versant en région**, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée d'ici 2030**
5. Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau
6. Accompagner les acteurs des territoires pour créer un nouveau modèle d'aménagement plus sobre en foncier et réduire de **50%** la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)
7. Mobiliser les acteurs des territoires pour réaliser des opérations de désimperméabilisation, afin de protéger les sols et la ressource en eau, et atteindre **100 ha/an** désimperméabilisés jusqu'en 2030

Débats sur les priorités départementales



Quelles spécificités pour le département ?

Quelles priorités d'actions ?

Comment et quels besoins pour agir ?



1h

**quelles priorités
pour le département ?**

sur le thème
1. Bâtiments

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des 4 défis identifiés pour le secteur du bâtiment

Défi potentiellement prioritaire



1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030



2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030



3. Construire et rénover avec exemplarité



4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière



PRÉFET
DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Défis à l'échelle du département du Cantal

Suggestion d'un challenge prioritaire pour le bâtiment dans le Cantal

C-b1. Rénovation énergétique en centre ancien



FOCUS par le service SHC (DDT) sur ce défi



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour le bâtiment dans le Cantal

- ▶ dynamiser de renouvellement de chaudières anciennes
- ▶ dynamiser la rénovation de logements résidentiels et collectifs
- ▶ élaborer collectivement un cahier des charges de rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation / construction exemplaire

**quelles priorités
pour le département ?**

sur le thème
2. Transports

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des 3 défis identifiés pour la mobilité voyageur



1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030



2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle



3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

Défi potentiellement prioritaire

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des 2 défis identifiés pour le transport des marchandises



4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises



5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour la mobilité et le transport dans le Cantal

- ▶ déployer les infrastructures de recharge du VE
- ▶ développer et diversifier une offre ferroviaire TER
- ▶ développer la pratique et les infrastructures de mobilité active (aires de covoiturage, pistes cyclables , voies vertes...)
- ▶ développer les sites de multi-modalités en lien avec les transports en commun
- ▶ stabiliser la gouvernance de la mobilité

Position de la REGION?

**quelles priorités
pour le département ?**

sur le thème
3. Énergie & déchets

Défis à l'échelle de la région AuRA

Panorama des défis liés à l'énergie

Défi potentiellement prioritaire



1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie ou les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions **EnR**

Défis à l'échelle de la région AuRA

Panorama des défis liés aux déchets

Défi potentiellement prioritaire



1. Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement

- 50% de déchets enfouis entre 2010 et 2025
- Valorisation de 65% des déchets non dangereux en 2025
- Réduction déchets d'ici 2030 par rapport à 2010 de 15% pour les QMR et 5% pour les DAE
- Enfouissement DMA = 10% max quantité de déchets produits en 2035
- Baisse de 50% des bouteilles plastiques à usage unique mises sur le marché en 2030)



2. Améliorer la valorisation des déchets, en développant la valorisation énergétique et les procédés de recyclage, notamment pour atteindre 77% de bouteilles en plastique recyclé sur le marché d'ici 2025 (et tendre vers 100% d'ici 2030)

Défi potentiellement prioritaire



3. Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région pour développer l'économie circulaire



4. Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour l'énergie dans le Cantal :

- ▶ réengager la planification des postes sources et travailler sur les freins techniques au raccordement au réseau commun (bâtiment agricole ...)
- ▶ poursuivre l'identification et les réflexions sur les ZAENR *et notamment pour le PV sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche*
- ▶ Photovoltaïque au sol : anticiper et planifier les potentiels pour permettre une adéquation optimale avec les documents d'urbanisme



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour les déchets dans le Cantal :

- ▶ communiquer vers les citoyens sur la thématique (gestes de tri ...)
- ▶ travailler sur la question de la tarification incitative
- ▶ engager le tri à la source des biodéchets
- ▶ développer la réparation en vue de réemploi
- ▶ développer la collecte en PAV réunissant tous les flux
- ▶ maintenir la dynamique de mutualisation de partage et de dialogue entre territoire
- ▶ diminuer les volumes de déchets

Position de la REGION?

**quelles priorités
pour le département ?**

sur le thème

4. Industrie & produits bois

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en entre 2019 et 2030



2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Défi potentiellement prioritaire



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour l'industrie dans le Cantal

- ▶ améliorer l'outil productif pour transformer localement tous les bois issus de nos forêts
- ▶ promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional (avis DRAAF)
- ▶ identifier et mettre en oeuvre les actions de décarbonation de l'activité des entreprises

Position de la Région?

**quelles priorités
pour le département ?**

sur le thème

5. Biodiversité et ressources naturelles

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des défis identifiés sur la biodiversité

Défi potentiellement prioritaire

1. Couvrir **4%** du territoire de la région avec des **aires protégées sous protection forte** d'ici à 2030



2. **Résorber 100%** des principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030

3. Pour chaque intercommunalité, **définir une première cartographie des habitats dégradés et mettre en place un projet de restauration écologique** ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeu

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des défis identifiés sur la ressource en eau

Défi potentiellement prioritaire

4. Coconstruire une **trajectoire de sobriété de la ressource en eau** sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée** d'ici 2030



Défi potentiellement prioritaire

5. Accompagner l'évolution des activités sur les **aires d'alimentation des captages** pour **reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau**

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des défis identifiés sur le foncier



6. **Accompagner les acteurs des territoires** pour créer des nouveaux modèles d'aménagement plus sobre en foncier et **réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers** sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)

7. Mobiliser les acteurs des territoires pour **réaliser des opérations de désimperméabilisation**, afin de protéger les sols et la ressource en eau, et **désimperméabiliser 1000 ha supplémentaires** d'ici 2030



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour la biodiversité et ressources naturelles (eau, foncier) dans le Cantal

- ▶ développer les territoires engagés pour la nature
- ▶ déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
- ▶ sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau (surveillance des prélèvements, performance technique des réseaux, approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux)
- ▶ intégrer et communiquer sur la gestion structurelle de la ressource en eau (*sobriété, adaptation, solutions fondées sur la nature*) dans l'aménagement du territoire
- ▶ lutter contre les logements vacants
- ▶ intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement

**quelles priorités
pour le département ?**

sur le thème

6. Agriculture – Alimentation - Forêts

Défis à l'échelle de la région AuRA

Présentation des 3 défis identifiés pour les forêts

Défi potentiellement prioritaire



1. Conforter / restaurer
de puits de carbone
forestier – Adapter la
gestion de nos forêts au
changement climatique



2. Renforcer la capacité à
stocker du carbone dans
les produits Bois au
niveau régional



3. Gérer les risques
(sanitaires, incendies,
tempêtes, ...)



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour la forêt dans le Cantal

- ▶ améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique
- ▶ renouveler / adapter la forêt au changement climatique



PRÉFET
DU CANTAL

Liberté
Égalité
Fraternité

Défis à l'échelle du département du Cantal

Suggestion de challenge prioritaire pour l'agriculture et l'alimentation dans le Cantal

Parcours
AgriCarbone



C-A1. - Améliorer
le bilan carbone
de la ferme
Cantal

C-A2. - développer les
circuits de proximité,
et les filières
associées



FOCUS par le service SEA (DDT) sur le défi **C-A2**



Actions à l'échelle du département du Cantal

Suggestions de priorités d'actions pour l'agriculture et l'alimentation dans le Cantal

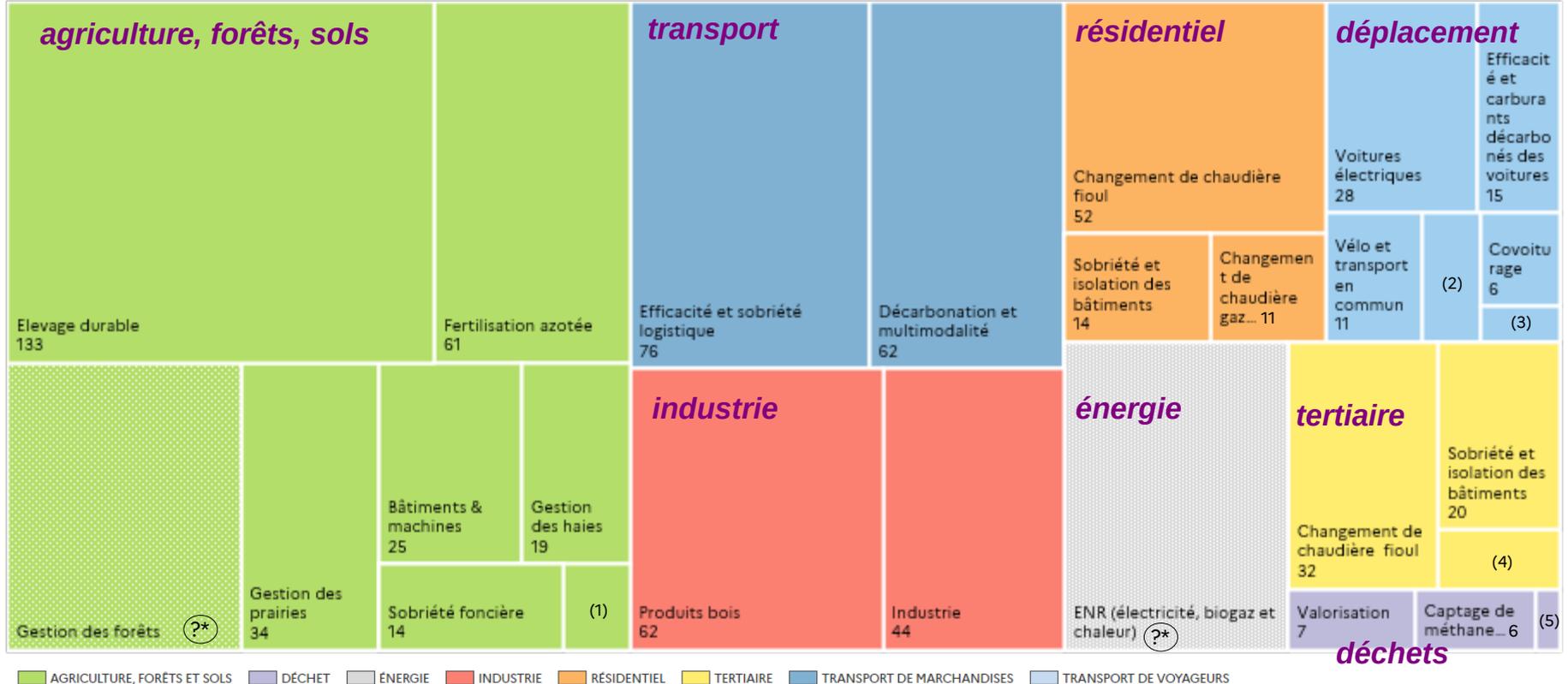
- ▶ massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès
- ▶ développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective
- ▶ développer et mettre en réseau les projets d'alimentaires territoriaux à l'échelle départementale
- ▶ mobiliser les établissements de restauration collective les plus importants

Ordre du jour

- Quelques rappels
 - *Pourquoi il est urgent d'agir ?*
 - *La planification écologique et sa démarche de territorialisation*
 - *les leviers d'action*
- Concertations locales et régionales
- Les défis identifiés par secteur
- **Débat sur les priorités départementales**
- Conclusion et Prochaines étapes

Panorama des leviers de décarbonation pour le Cantal

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



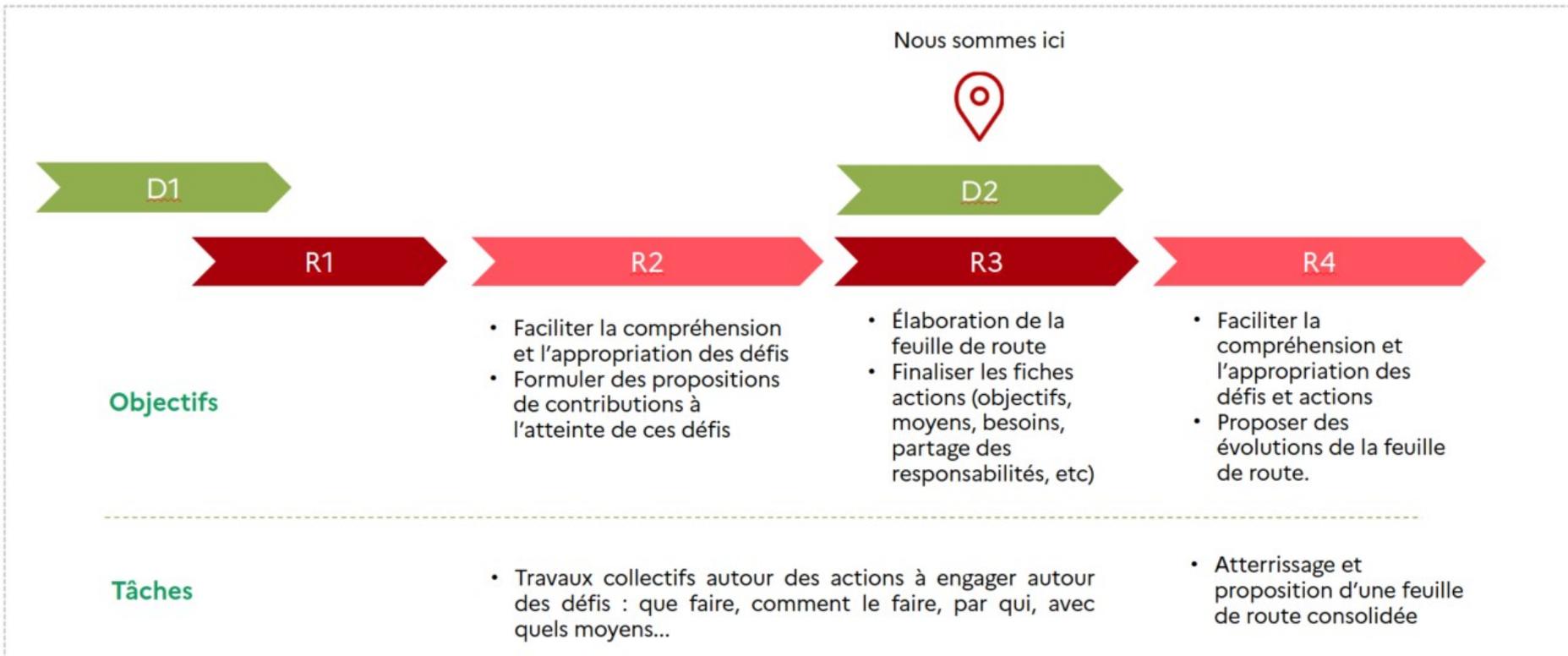
(1) Pratiques stockantes : 5 ktCO₂e. (2) Baisse des déplacements : 6 ktCO₂e. (3) Bus et cars : 2 ktCO₂e. (4) Changement de chaudière gaz : 6 ktCO₂e. (5) Prévention des déchets : 1 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Ordre du jour

- Quelques rappels
 - *Pourquoi il est urgent d'agir ?*
 - *La planification écologique et sa démarche de territorialisation*
 - *les leviers d'action*
- Concertations locales et régionales
- Les défis identifiés par secteur
- Débat sur les priorités départementales
- **Conclusion et Prochaines étapes**

Prochaines étapes



[Optionnel] - Questionnaire de recueil des actions à la feuille de route



COP AuRA - Votre action pour la feuille de route de transition écologique de la région

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter une contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur l'action que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs actions à partager, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des actions proposées seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr.

* Obligatoire

Mon identité

1

Je représente...? *

Sélectionnez votre réponse ▼

Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **actions à intégrer à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **actions « concrètes »** pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

CONCLUSIONS



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre participation